



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE ANNEE 2024-2025 – Inscription Musique

ENFANTS (du CE1 au CM2)

Réinscriptions : du 21 au 31 mai
Pré-inscriptions : du 10 au 28 juin

Réservé à l'administration

Reçu le : _____

Instrument : _____

Location : _____

Pour transmettre votre dossier au secrétariat : vous avez la possibilité de le compléter en ligne, puis de le transmettre par mail ou de le déposer au secrétariat aux horaires d'ouverture **(du lundi au vendredi de 14h à 18h)** ou directement dans la boîte aux lettres.

LES JOURNEES PORTES OUVERTES SONT PREVUES DU 10 JUIN AU 15 JUIN, pour accéder au programme :



DATES DE RENTREE :

- **Semaine du 9 septembre** : rendez-vous élèves/enseignants pour la planification des **cours d'instruments**
- **Lundi 16 septembre** : début des cours d'instruments et de formation musicale avec atelier
- **Lundi 23 septembre** : début des cours de pratique collective

Merci de cocher ci-dessous votre situation

REINSCRIPTION à réception de votre dossier, un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Les confirmations de réinscription seront transmises en juillet. **Merci de vérifier vos mails et spams**

1^{ère} INSCRIPTION à réception de votre dossier, un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Les confirmations d'inscription seront transmises la **1^{ère} semaine de septembre**. **Merci de vérifier vos mails et spams.**

RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM : Prénom :

Sexe : Féminin Masculin Date de naissance : / / Classe de l'enfant :

Adresse :

..... Ville : Code postal :

Dans le cadre de notre politique d'ouverture des publics en situation de handicap, nous vous encourageons à vous rapprocher de la direction afin d'adapter au mieux les conditions d'accueil pour chacun et chacune.

RENSEIGNEMENTS REPRESENTANTS LEGAUX

REPRESENTANT LEGAL 1

NOM : Prénom :

Mère Père Autres (précisez) : Profession :

Adresse complète (si différente de celle de l'élève):

Téléphone : / / / / Courriel :@.....

Indispensable pour toutes vos correspondances avec l'École Municipale de Musique et de Danse

REPRESENTANT LEGAL 2

NOM : Prénom :

Mère Père Autres (précisez) : Profession :

Adresse complète (si différente de celle de l'élève):

Téléphone : / / / / Courriel :@.....

Nom et Prénom de l'élève :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autres que les responsables légaux)

CONTACT 1 : NOM : Prénom :

Lien de parenté : Téléphone : / / /

CONTACT 2 : NOM : Prénom :

Lien de parenté : Téléphone : / / /

FACTURATION

L'année commencée est due en totalité. Toute cessation de l'activité à l'initiative de l'élève ou de sa famille ne donne droit à aucun remboursement même partiel. Les documents relatifs au calcul du quotient familial doivent être retournés au service de Régie des Recettes.

Choix du mode de paiement : Trimestriel Annuel

ASSURANCE, RESPONSABILITE CIVILE

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) :

Certifie être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités de l'École Municipale de Musique et de Danse de Guyancourt, *in situ* et en dehors de l'établissement. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui. Pour les dommages subis par l'enfant, les parents doivent souscrire une assurance complémentaire.

• **Compagnie ou agent :**

• **Numéro de contrat :**

Les élèves sont sous la responsabilité de l'École Municipale de Musique et de Danse qu'à partir du moment où ils sont confiés à leur professeur dans sa classe et uniquement pendant la durée du cours. Cette responsabilité ne s'exerce pas pour les attentes avant ou après les cours, les élèves mineurs sont alors sous la responsabilité de leurs parents. Seule une autorisation signée des parents permet à un élève mineur de quitter les locaux pendant les heures de cours si nécessaire.

AUTORISATION DES DROITS

J'atteste avoir pris connaissance du règlement des études et du règlement intérieur de l'École Municipale de Musique et de Danse disponible sur place et téléchargeable sur www.labatteriedeguyancourt.fr

Pour des raisons pratiques, **j'autorise** l'École Municipale de Musique et de Danse à communiquer avec moi par mail

Concernant les **droits à l'image** (cf chapitre VI du règlement intérieur) J'autorise Je n'autorise pas

Concernant une **intervention** en cas de problème médical (cf chapitre IV-a du règlement intérieur) J'autorise Je n'autorise pas

J'autorise Scène 2 Guyancourt à m'envoyer sa **newsletter** mensuelle J'autorise Je n'autorise pas

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier/informatique par la commune de Guyancourt afin d'inscrire les élèves, de facturer et de gérer l'organisation des cours y compris à distance et la location d'un instrument. Elles sont collectées par l'École Municipale de Musique et de Danse et lui sont destinées ainsi qu'au service Régie des recettes et aux enseignants. Elles sont conservées 10 ans pour les inscriptions, 1 an pour les pré-inscriptions sans suite. La base juridique du contrat est le traitement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer vos droits d'effacement au terme des délais de conservation, d'accès aux données, de rectification ou de limitation en contactant le Délégué à la Protection des Données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

LOCATION D'INSTRUMENT :

oui **non**

Dans la limite du parc instrumental disponible (batterie, clavier, flûte à bec, guitare électrique et basse, piano, tuba, viole de gambe **sont exclus du dispositif** de location de l'EMM, toutefois les enseignants pourront vous orienter vers un professionnel pour louer votre instrument) Les instruments en location dans le cadre des études de l'EMMD font l'objet d'un contrat de location (cf chapitre IV-b du règlement intérieur).

PARTICIPATION AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ANNEE 2024-2025 :

En tant que parent d'élève, je souhaite participer au conseil d'établissement de l'EMMD : OUI NON

Pour plus d'informations, vous trouverez la charte du conseil d'établissement sur le site de la Batterie

Date et signature (du représentant légal) :

Nom et prénom de l'élève :

Si votre enfant est en situation de handicap et que vous souhaitez bénéficier d'un aménagement de l'offre pédagogique, merci de prendre contact avec la direction de l'école.

1ère ANNEE - PARCOURS FORMATION INITIALE

1-CHOIX DE L'INSTRUMENT (Dans la limite des places disponibles)

Choisir deux instruments par ordre de préférence (liste page 5)

Choix 1 :

Choix 2 :

2-CHOIX DU COURS DE FM + ATELIER COLLECTIF

Numérotez ci-dessous votre choix par ordre de préférence: 1 étant le premier choix

- FM1 + chorale : mercredi 13h45-15h30
- FM1 + chorale : mercredi 14h30-16h15
- FM1 + rythme & mélodie : samedi 11h-12h15

3-FACULTATIF et dans la limite des places disponibles

- Percussions africaines enfant/ado : Lundi 18h50-19h50

2ème ANNEE - PARCOURS FORMATION INITIALE

1-CHOIX DE L'INSTRUMENT

- 1^{ère} inscription (dans la limite des places disponibles) :
Instrument pratiqué (liste page 5):
- Réinscription : Instrument pratiqué :
 - Souhait de changement d'instrument (dans la limite des places disponibles)
Instrument souhaité:.....

2-CHOIX DU COURS DE FM + ATELIER COLLECTIF

Numérotez ci-dessous votre choix par ordre de préférence: 1 étant le premier choix

- FM2 + chorale : mercredi 13h45-15h30
- FM 2 + Initiation petites cordes : mardi 17h30-19h
- FM 2 + Petite Harmonie : mercredi 16h15-18h

3-FACULTATIF - CHOIX D'UN OU DEUX ENSEMBLES (dans la limite des places disponibles)

- Percussions africaines enfant/ado : Lundi 18h50-19h50
- Petite Harmonie : Mercredi 17h-18h

3ème ANNEE - PARCOURS FORMATION INITIALE

1-CHOIX DE L'INSTRUMENT

- **1^{ère} inscription** (dans la limite des places disponibles) :
Instrument pratiqué (liste page 5):
- **Réinscription** : Instrument pratiqué :
 - Souhait de changement d'instrument (dans la limite des places disponibles)
Instrument souhaité:.....

2-CHOIX DU COURS DE FM + ATELIER COLLECTIF

Numérotez ci-dessous votre choix par ordre de préférence: 1 étant le premier choix

- FM 3 + chorale : mercredi 14h30-16h15
- FM 3 + Initiation petites cordes : mardi 18h15-19h45
- FM 3 + Petite Harmonie : mercredi 17h-18h45

3-FACULTATIF - CHOIX D'UN OU PLUSIEURS ENSEMBLES (dans la limite des places disponibles)

- Percussions africaines enfant/ado** : Lundi 18h50-19h50
- Atelier Clavier** : indiquer votre préférence de créneau en page 5
- Ensemble Petites Cordes** : Mercredi 17h30-18h30
- Petite Harmonie** : Mercredi 17h-18h
- Harmonie** : Mercredi 18h30-20h
- Ensemble de Trombones** : Jeudi 19h-20h (1semaine/2)
- Ensemble de guitares classiques** : indiquer votre préférence de créneau en page 5

4ème ANNEE - PARCOURS FORMATION INITIALE

 **Inscription OBLIGATOIRE : instrument + formation musicale + ensemble(s)**

1-CHOIX DE L'INSTRUMENT

- **1^{ère} inscription** (dans la limite des places disponibles) :
Instrument pratiqué (liste page 5):
- **Réinscription** : Instrument pratiqué :
 - Souhait de changement d'instrument (dans la limite des places disponibles)
Instrument souhaité:.....

2-CHOIX DU COURS DE FM

Numérotez ci-dessous votre choix par ordre de préférence: 1 étant le premier choix

- FM4 : lundi 18h-18h45
- FM4 : mardi 18h15-19h

3-CHOIX D'UN ENSEMBLE EN PAGE 5

Possibilité de cocher plusieurs ensembles après accord du professeur d'instrument et de l'enseignant en charge de l'ensemble, dans la limite des places disponibles et en fonction du niveau de l'élève

Nom et prénom de l'élève :

COCHEZ VOTRE SOUHAIT DE PRATIQUE(S) COLLECTIVE(S) (L'accès aux ensembles ne peut se faire qu'avec l'accord du professeur d'instrument et de l'enseignant en charge de l'ensemble, en fonction du niveau de l'élève et des places disponibles)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ENSEMBLES DE MUSIQUES CLASSIQUES - ANCIENNES					
<input type="radio"/> Orchestre Symphonique de la Batterie 18h30-20h		<input type="radio"/> Musique de chambre enfant/ado 16h30-17h30 <input type="radio"/> Petite harmonie 17h-18h <input type="radio"/> Ensemble Petites cordes 17h30-18h30 <input type="radio"/> Harmonie 18h30-20h	<input type="radio"/> Ensemble de trombones 19h-20h (1x/15j)		<input type="radio"/> Ensemble musique ancienne - junior 9h-10h
ENSEMBLE DE CLAVIERS					
	<input type="radio"/> 18h-19h (D.Lesage)	<input type="radio"/> 14h-15h (V. Fanyo) <input type="radio"/> 15h-16h (D.Lesage)	<input type="radio"/> 18h-19h (V. Fanyo)	<input type="radio"/> 19h-20h (V. Fanyo)	<input type="radio"/> 11h-12h (D.Lesage)
ENSEMBLES DE PERCUSSIONS					
<input type="radio"/> Percu africaines enfant/ado 18h50 à 19h50					
ENSEMBLES DE GUITARES CLASSIQUES					
<input type="radio"/> 19h-20h (M. Sassi)		<input type="radio"/> 16h-17h (M. Sassi) <input type="radio"/> Trio de guitares classiques 17h30-18h30 (C. Fortin)			

Instruments enseignés dans le parcours Formation Initiale

- Alto
- Basson
- *Batterie
- Clarinette
- Clavecin
- Contrebasse
- Cor
- Flûte à bec
- Flûte traversière
- Guitare classique
- Hautbois
- Percussions
- Piano classique
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Viole de gambe
- Violon
- Violoncelle

*Les élèves souhaitant s'inscrire en batterie avant 11 ans pourront s'inscrire à titre dérogatoire dans le parcours *Formation initiale* avant de pouvoir intégrer le parcours MAAJ